

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel Madeleine Vionnet - FCIL - Secrétariat Médico Social

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel Madeleine Vionnet - FCIL - Secrétariat Médico Social (24733)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Madeleine Vionnet - FCIL - Secrétariat Médico Social (24733)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	232	136	74	21

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Madeleine Vionnet - FCIL - Secrétariat Médico Social (24733)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	202	121	68	19	90,5 %
			Masculin	30	15	6	2	9,5 %
			Total	232	136	74	21	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Madeleine Vionnet - FCIL - Secrétariat Médico Social (24733)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	7	3	1	0	0 %
				AB	3	3	2	1	100 %
				B	2	2	1	0	0 %
				Total	13	9	4	1	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	3	1	0	0 %
				Sans mention	21	15	9	2	100 %
				AB	3	1	1	0	0 %
				Total	27	19	11	2	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	16	7	1	0	0 %
				Sans mention	49	32	12	7	46,7 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	33	26	19	6	40 %
				B	20	19	19	2	13,3 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	121	87	54	15	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	40	11	1	0	0 %
				AB	25	7	2	1	50 %
				B	3	2	1	1	50 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	69	20	4	2	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	0 %
				B	1	1	1	1	100 %
				Total	2	1	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Madeleine Vionnet - FCIL - Secrétariat Médico Social (24733)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	123	95	61	16	76,2 %
			En réorientation	16	7	2	0	0 %
			Non scolarisés	42	20	7	3	14,3 %
			Scolarité étrangère	49	13	3	2	9,5 %
			Autres	2	1	1	0	0 %
			Total	232	136	74	21	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Madeleine Vionnet - FCIL - Secrétariat Médico Social (24733)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	Accompagnement soins et services à la personne	47	39	27	8
			Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	33	23	12	2
			Autres spécialités	37	22	14	4

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Madeleine Vionnet - FCIL - Secrétariat Médico Social (24733)	Jury par défaut	Accompagnement soins et services à la personne	40,2 %	46,4 %	50,9 %	57,1 %
		Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	28,2 %	27,4 %	22,6 %	14,3 %
		Autres spécialités	31,6 %	26,2 %	26,4 %	28,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Assiduité et Moyenne générale	Bulletins scolaires des deux dernières années fréquentées	Essentiel
	Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	Bulletins scolaires de la dernière année d'enseignement suivie	Essentiel
	Progression des moyennes dans l'ensemble des disciplines	Progression au cours des deux dernières années fréquentées	Important
	Niveau en anglais	Appréciations et résultats dans la discipline	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité(s) à l'oral	Appréciations des enseignants dans les bulletins scolaires	Essentiel
	Méthode de travail	Appréciations des enseignants dans les bulletins scolaires. Champ "Méthode de travail" de la fiche Avenir	Très important
	Qualité de l'orthographe	Bulletins scolaires - Projet de formation motivé	Très important
Savoir-être	Esprit d'équipe	Fiche Avenir et projet de formation motivé	Essentiel
	Autonomie	Champ "Autonomie" de la fiche Avenir	Très important
	Capacité(s) à s'investir	Champ "Capacité à s'investir" de la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences de la formation	Projet de formation motivé	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Intérêt et motivation pour la formation	Projet de formation motivé, bulletins scolaires, fiche Avenir, participation à des Journées Portes Ouvertes	Essentiel
	Capacité(s) à réussir dans la formation	Avis du Chef d'établissement dans la fiche Avenir	Très important
	Cohérence du projet	Projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Fiche Avenir et projet de formation motivé	Complémentaire
	Pratique sportive en club	Fiche Avenir et / ou projet de formation motivé	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Niveau scolaire attendu.
- Cohérence du projet

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les membres de la commission des vœux étudient tous les éléments du dossier, aussi bien quantitatifs que qualitatifs :

- les bulletins scolaires des deux dernières années fréquentées, et notamment ceux de la dernière année d'enseignement suivie ;
- les appréciations des enseignants dans les bulletins scolaires ;
- le contenu et les informations de la fiche Avenir ;
- le contenu et les informations du projet de formation motivé ;
- les engagements, activités et centres d'intérêt.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- 1 - Compléter, avec soin, tous les éléments constitutifs de votre dossier de candidature ;
- 2 - Rédiger son "projet de formation" en cohérence avec les attendus de la formation et les débouchés professionnels qu'elle offre ;
- 3 - Avoir des compétences ou connaissances dans le domaine administratif ou médico-social ;
- 4 - Disposer de réelles qualités humaines : aptitude à la communication, discrétion, empathie, rigueur, sens de l'écoute et du relationnel ;
- 5 - Participer à la journée Portes Ouvertes pour échanger avec l'équipe pédagogique et les étudiant(e)s

Signature :

ALINE MICHEL,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Madeleine Vionnet